

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JEAN BOURDON

## **La démographie au VIIe congrès international des sciences historiques**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 75 (1934), p. 237-245

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1934\\_\\_75\\_\\_237\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1934__75__237_0)

© Société de statistique de Paris, 1934, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

# JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

---

N° 10. — OCTOBRE 1934

---

---

I

LA

DÉMOGRAPHIE

AU VII<sup>e</sup> CONGRÈS INTERNATIONAL

DES SCIENCES HISTORIQUES

(Varsovie 1933)

---

I

LA COMMISSION DE DÉMOGRAPHIE HISTORIQUE

Au VI<sup>e</sup> Congrès, à Oslo en 1928, une séance de section avait été consacrée à la démographie historique : les personnes qui y assistaient demandèrent et obtinrent la formation d'une commission distincte qui choisit pour présidente M<sup>me</sup> Daszynska-Golinska, professeur à l'Université libre de Varsovie, sénateur de Pologne, et pour secrétaire l'auteur du présent article. Après cinq années d'activité et au terme du Congrès de 1933, la Commission s'est adjoint un grand nombre de nouveaux membres, notamment M. Landry; M<sup>me</sup> Daszynska-Golinska (1) a transmis la présidence à M. Cavaignac; MM. Burgdörfer et Clapham ont été élus vice-présidents, le secrétaire restant le même, pour la préparation du Congrès international de 1938.

---

(1) Elle est morte peu après et une notice nécrologique lui sera consacrée.

La Commission a obtenu les précieux concours de la *Société de Statistique*, qui a inséré ses communications au *Journal*; du service statistique du *Comité de défense contre la tuberculose*, spécialement de M. Moine, qui a été élu membre de la Commission, et de M<sup>lle</sup> Favre; de l'Association belge pour l'étude scientifique des problèmes de la population qui a établi une bibliographie démographique belge dont la publication est imminente. M. Smeets, recteur de l'Université de Bruxelles, a dressé une bibliographie de la natalité chez les primitifs.

*Travaux collectifs de la Commission.* — 1<sup>o</sup> Bibliographie démographique française sommaire, que doit publier le *Bulletin du Comité international des sciences politiques*.

Il était impossible de dresser une bibliographie intégrale et plus encore une véritable bibliographie choisie, qui suppose la rédaction préalable d'une bibliographie intégrale, d'où on exclurait ensuite tous les travaux jugés inutiles. On s'est borné à une esquisse préliminaire qui appelle d'innombrables additions, mais qui pourra, semble-t-il, rendre quelques services et mériter quelque gratitude aux collaborateurs, M<sup>me</sup> Bresson, MM. L. March, Mauco et Moine, M<sup>lles</sup> Portier et Van der Steen, etc. La Commission sollicite d'ailleurs les additions et rectifications à sa publication, qui devront être adressées à son secrétaire chargé de les centraliser (13, avenue de l'Observatoire, Paris).

2<sup>o</sup> L'Association belge pour l'étude scientifique des problèmes de la population, dont plusieurs membres sont entrés dans la Commission internationale de démographie historique, a préparé pour la Belgique une bibliographie similaire et qui paraîtra dans les mêmes conditions.

3<sup>o</sup> M. Smeets, recteur de l'Université de Bruxelles, a dressé une bibliographie de la natalité chez les primitifs.

4<sup>o</sup> Une bibliographie démographique polonaise a été entreprise par les membres polonais.

*Travaux individuels.* — Vingt-trois rapports (R) ou communications ont été adressés à la Commission pour le Congrès de 1933 et publiés les uns *in extenso* dans *La Pologne au VII<sup>e</sup> Congrès international des sciences historiques* (Varsovie, 1933, 2 vol. in-8), les autres en abrégé au *Bulletin du Comité international des sciences historiques* (n<sup>o</sup> 20, Paris, Les Presses universitaires) et dans le *Résumés des communications présentées au Congrès* (Varsovie, 1933, 2 vol. in-8).

Corrado GINI (Roma) : I lavori della commissione di demografia storica presso il Comitato Italiano per lo studio dei problemi della popolazione (Rés. II, 339).

Jean BOURDON (Paris) : Les méthodes de la démographie historique. La population de la France au Moyen Age, d'après les travaux de M. F. Lot. R. (Bull. 20, 588).

Eugène CAVAIGNAC (Strasbourg) : La répartition tributaire des citoyens romains (Rés. II, 344).

Tadeusz WALEK-CZERNECKI (Warszawa) : Sur les méthodes de la statistique des populations anciennes (La Pologne, II).

Marcel MOINE (Paris) : Composition de la population par âge dans les départements français de 1851 à 1926 (Rés. II, 374).

- Pierre DEFFONTAINES (Lille) : Histoire démographique des pays de la Moyenne Garonne au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle (Rés. II, 379).
- Paolo REVELLI (Genova) : Fluttuazione della popolazione e corologia storica d'Italia (Rés. II, 381).
- H. W. METHORST (La Haye) : Histoire de la population des Pays-Bas (Rés. II, 384).
- Lucien MARCH (Paris) : La croissance des populations progressives. R. (Bull. 20, 605).
- Alfred SAUVY (Paris) : La politique de la population dans l'histoire et la notion moderne de population dirigée (Rés. II, 345).
- Adolphe LESAGE (Paris) : L'influence de la météorologie sur les épidémies d'après l'histoire (Rés. II, 351).
- Alexandre M. KOULICHER (Paris) : Le cycle de population dans les pays modernes (Rés. II, 354).
- Eugen KULISCHER : Kriege und Wanderungen (Rés. II, 355).
- M. T. NISOT (Bruxelles) : Histoire internationale de la stérilisation humaine (Rés. II, 356).
- Friedrich BURGDÖRFER (Berlin) : Dynamik der europäischen Bevölkerungsentwicklung im 19. und 20. Jahrhundert (Rés. II, 359.)
- Erich KEYSER (Danzig) : Die Epochen der Bevölkerungsgeschichte Deutschlands (Rés. II, 366).
- Albert MEYNIER (Paris) : Les pertes des armées françaises pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire 1792-1815 (Rés. II, 370).
- John Harold CLAPHAM (Cambridge) : Irish immigration into Great Britain in the nineteenth century. R. (Bull. 26, 596).
- T. N. CARVER (New-York) : The problem of occupational congestion. R. (Bull. 20, 621).
- Beverly W. BOND (Cincinnati) : Some Aspects of Earley Westward Migration in the United States (Rés. II, 392).
- Zofja DASZYŃSKA-GOLIŃSKA (Warszawa) : L'accroissement de la population en Pologne à l'époque des partages 1816-1914 (*La Pologne*, I, 115).
- Stefan DZIEWULSKI (Warszawa) : L'évolution territoriale de la ville de Varsovie à travers les siècles (1230-1930).

## II

### LES MÉTHODES DE LA DÉMOGRAPHIE HISTORIQUE

La démographie historique (1) comprend deux parties : avant et depuis l'établissement de statistiques précises. La première période, de beaucoup la plus longue ne peut être comprise que par comparaison avec la seconde. Comparaison dans un même pays quand on remonte du plus ancien recensement sûr aux recensements ou évaluations précédents (Toulouse) et surtout comparaison d'un pays et d'un temps à l'autre.

---

(1) Sur la plupart des points j'ai résumé mon rapport au Congrès de Varsovie, mais j'ai cru pouvoir ici le compléter sur d'autres, notamment en ce qui concerne le rôle positif de la critique technique en démographie historique.

A. CRITIQUE HISTORIQUE DE SINCÉRITÉ ET D'EXACTITUDE. — 1<sup>o</sup> *Dans la période statistique* elle porte :

a) Sur les déclarations, incomplètes (naissances dans les années suivant l'établissement de l'état-civil) ou mensongères (divorcés, âge);

b) Sur l'usage fait de ces déclarations par les autorités locales quand les bulletins ne sont pas transmis directement au Service central de statistique : exagération des chiffres pour obtenir ou conserver des établissements publics, réductions pour payer moins d'impôts;

c) Sur les services centraux de statistique : déformations très rares;

d) Sur les chiffres donnés en dehors des statistiques par des non-spécialistes et qui apparaissent grossièrement inexacts.

2<sup>o</sup> *Dans la période antérieure aux statistiques* on possède quelques relevés numériques établis pour des fins pratiques. On peut en user, à la condition de ne jamais oublier leur destination : l'abbé Irminon ne songeait pas à recenser la population, mais à dresser la liste de ceux qui devaient des redevances et services à son abbaye et il faut tenir compte du nombre approximatif des omis. De même on s'est souvent étonné de la faible proportion d'enfants relevée par les recensements des villes allemandes à la fin du Moyen Age et on en a conclu que la restriction des naissances y était déjà habituelle. On a oublié que ces recensements devaient être faits pour déterminer l'importance des approvisionnements qui devaient être accumulés en prévision d'un siège : on n'a pas dû compter les enfants du premier âge, puisqu'ils étaient nourris par leurs mères et peut-être les autres enfants n'ont-ils été comptés que pour moitié de leur nombre comme devant manger moitié moins que les adultes.

On a souvent recensé les feux, c'est-à-dire les ménages, mais pour asseoir l'impôt et cette préoccupation a parfois tout faussé : quand une ville avait été frappée par un incendie ou une épidémie, on diminuait d'un quart par exemple le nombre de ses feux, pour réduire sa quote-part d'impôts et cela ne prouve nullement qu'un quart de sa population ait péri. Parfois on a des feux purement fictifs, comme ceux de la généralité de Montauban au xvii<sup>e</sup> siècle. Il faut donc toujours préciser la nature des feux avant de rien conclure de leur nombre à la population.

Encore sont-ce là les moins mauvais documents car on a surtout des chiffres d'amateurs qu'on peut ranger ainsi d'après leur valeur décroissante.

a) *Évaluations* de l'ensemble d'après un recensement effectué sur une partie. Elles supposent que les conditions sont partout les mêmes, comme lorsqu'on étend à toute la France carolingienne la densité de population trouvée sur les terres de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, ce qui est évidemment arbitraire. Mais dans le passé les recensements, même partiels sont rares et les évaluations avec eux.

b) *Échantillonnage*, c) *généralisation* fournissent aux affirmations qualitatives une base très fragile (les Françaises sont rousses). Mais cette base même manque aux affirmations quantitatives, qui supposent un dénombrement, si restreint soit-il, lequel n'a ordinairement pas été effectué.

d) *Les impressions* traduites en chiffres, par exemple quand on évalue une foule : c'est sans doute ainsi qu'Hérodote a donné 5.200.000 hommes à l'armée de Xerxès. Il y a plus : au Moyen Age 60.000 ne signifiait pas six fois

10.000 mais beaucoup. On ne doit jamais faire usage d'un chiffre antérieur à la période statistique sans avoir préalablement démontré qu'il exprime autre chose qu'une impression.

## B. — CRITIQUE TECHNIQUE

Elle est fondée sur des relations constatées de notre temps, elle est d'autant plus solide que la constance de ces relations est mieux établie.

1<sup>o</sup> *Son rôle négatif.* Un texte rapporte qu'une ville avait une population très importante, mais sa superficie est minuscule : on peut rejeter le chiffre allégué, mais non lui substituer un autre chiffre, car les hommes peuvent s'entasser plus ou moins. Les procès athéniens révèlent dans les familles intéressées plus de 150 garçons pour 100 filles : on peut expliquer cet écart par diverses hypothèses, mais non pas admettre que les naissances masculines excédaient de 50 % les féminines, car l'écart n'a jamais atteint pareille valeur et les causes physiologiques qui le règlent ne peuvent varier que faiblement, la constance est ici plus grande. De la sorte on écarte des témoignages pour leur substituer des possibilités qu'il ne faut pas confondre avec des certitudes, si l'on veut éviter l'erreur des historiens qui ont prétendu tirer quelque chose des légendes relatives aux origines grecques.

2<sup>o</sup> *Son rôle positif.* L'anatomie comparée a permis de créer la paléontologie : si certains organes en appellent nécessairement d'autres, on peut avec quelques ossements reconstituer un animal entier. De même la détermination de types démographiques, dont les éléments ne peuvent être dissociés, permettrait de compléter certains renseignements partiels. On se trouve ici au seuil de recherches nouvelles, dont on ne prétend que faire comprendre le caractère, par un exemple donné, pour éclairer plutôt que pour prouver.

Soit une ville dont la population n'a pas été recensée, mais dont nous avons seulement les chiffres de naissances et de décès, qui se balançaient à peu près. Beaucoup de nouveau-nés étaient envoyés en nourrice à la campagne; tous n'en revenaient pas, car la mortalité infantile était alors très forte : il y avait donc pour l'enfance excès des départs sur les retours, excès d'émigration, ou si l'on préfère, un grand nombre de décès qui devaient être ajoutés à ceux qu'on enregistrait en ville et qui donnaient un total excédant le chiffre des naissances. La ville aurait diminué si à l'âge adulte il n'y avait eu excès d'immigration sur l'émigration, qui était importante à cause du nombre d'engagements militaires. Or la superficie de la ville s'est beaucoup accrue dans la période considérée : il est donc venu plus d'adultes qu'il n'en partait (1).

Une pareille immigration peut donner deux types démographiques. Ou bien les immigrants contractent des mariages nombreux et féconds. Le chiffre des

---

(1) Nous avions d'abord pensé que ces caractères étaient ceux de Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais M. Landry a fait observer dans la discussion que l'accroissement de la population parisienne avait été lent de Louis XIII au Consulat. Pour tenir compte de cette précieuse remarque, fondée sur un document inédit, nous avons en conséquence donné aux assertions qui suivent une forme abstraite. La comparaison par âges de la population parisienne était beaucoup moins anormale au XVIII<sup>e</sup> siècle qu'au XX<sup>e</sup>. L'anomalie que révèle, croyons-nous, la critique technique serait légère, mais nous ne visons qu'à faire comprendre un mode de raisonnement, qui pourra ensuite être appliqué, avec plus de fruit peut-être, à d'autres questions.

naissances s'élève bien au-dessus de celui des décès. La population augmente très vite, mais seulement en adultes et en enfants; elle se rapproche de la composition qui était à peu près réalisée dans certains états du Far-West vers 1880 : 400 ‰ au-dessous de 15 ans, 500 de 15 à 49 ans et 100 au-dessus de 50 ans.

Ou bien les immigrés ne se reproduisent pas normalement, par rareté ou demi-stérilité des mariages. Malgré le grand nombre d'adultes en âge de procréer, les naissances ne dépassent guère les décès. La population ne s'accroît guère que par immigration et que dans l'âge adulte : elle comprenait en 1926 dans le département de la Seine 163 ‰ au-dessous de 15 ans, 617 de 15 à 49 ans et 197 au-dessus de 50 ans (plus 23 d'âge non déclaré).

La population parisienne au xviii<sup>e</sup> siècle ne pouvait pas appartenir au premier type puisque ses naissances n'excédaient pas ses décès et même, si l'on tient compte des enfants morts en nourrice, ne les balançaient pas. On est donc conduit à admettre que cette population présentait une fécondité par âges inférieure ou une mortalité par âges supérieure à la moyenne française d'alors, ou les deux à la fois, enfin une composition anormale avec excès d'adultes. L'insuffisance de la fécondité et l'excès d'adultes étaient certes beaucoup moins marqués que dans les capitales actuelles, mais ils existaient probablement à quelque degré.

### C. — APPLICATIONS DE CES MÉTHODES AUX DIVERSES PÉRIODES HISTORIQUES

Presque toute l'époque historique s'est écoulée avant l'établissement de statistiques démographiques satisfaisantes : il faudrait dans cette longue série de siècles introduire des distinctions dont on ne peut marquer ici que le principe.

L'antiquité n'est guère connue que par des documents littéraires, qui déforment les faits à la fois d'après des préoccupations esthétiques et des préoccupations morales : c'est là que le démographe rencontre le moins de secours. Le Moyen Age, surtout à partir du xi<sup>e</sup> siècle, présente un certain nombre de ces documents d'archives qui manquent le plus souvent à l'antiquité : les personnalités dirigeantes y sont moins bien connues que pour l'antiquité, mais les masses beaucoup mieux. Pour les temps modernes de tels documents surabondent, mais la plupart n'ont jusqu'à présent pas été étudiés : on se contente de répéter une vulgate traditionnelle, où figurent quantité de chiffres sans valeur, comme celui des morts des guerres napoléoniennes qu'a écarté M. Albert Meynier.

## III

### DÉMOGRAPHIE ANTIQUE ET MÉDIÉVALE (1)

M. Walek-Czernecki a critiqué les méthodes de la statistique des populations anciennes adoptées par Beloch. On doit, dit-il, dans « la statistique

---

(1) Il ne pourrait être question de résumer ici tous les rapports et communications : nous avons dû écarter ceux qui portaient sur des sujets trop spéciaux, malgré l'intérêt que présentaient celui de M. Cavaignac et plusieurs autres, et nous en tenir à ceux qui pouvaient compléter les indications données ci-dessus relativement aux méthodes de la démographie historique. Là même il nous a fallu être très bref : le texte constitue un résumé objectif des communications choisies et nos réflexions sont rejetées en notes.

ancienne... fixer les limites de l'incertitude quant aux résultats obtenus » et, en cas de doute, « faire la part de l'incertain trop large et non trop petite » (p. 259). On doit écarter une affirmation qui paraît résulter d'une observation incorrecte ou avoir été mal transmise; on n'a pas le droit de corriger une affirmation pour la faire cadrer avec une autre... « Si l'on veut calculer le total d'une population antique dont une partie seulement nous est connue... on peut utiliser les chiffres proportionnels d'une population moderne exclusivement dans le cas où celle-ci possède une structure analogue à celle de la population ancienne » (p. 262). Des effectifs militaires on peut conclure au chiffre minimum de la population, non à son chiffre réel. Les cités helléniques devraient être comparées non aux grands États contemporains, mais aux petites divisions territoriales, extrêmement différentes les unes des autres pour la composition de la population. Les classes d'âge d'un même pays ont dû être inégales dans l'antiquité comme aujourd'hui.

M. Walek-Czernecki donne ces pages de premier ordre comme l'amorce d'un grand ouvrage que nous attendons impatiemment et que nous souhaitons voir publier dans cette langue française que l'auteur manie si bien.

M. Ferdinand Lot, a rectifié deux points essentiels de la démographie française au Moyen Âge. En écartant des erreurs de B. Guérard admises par Levasseur, il a montré que les domaines décrits par le Polyptique d'Irminon, dans la région parisienne, au début du IX<sup>e</sup> siècle, avaient une population beaucoup plus dense qu'on ne l'a cru (34 à 39 habitants au kilomètre carré) : les enfants au-dessous de douze ans avaient dû être laissés de côté par Irminon, comme les cultivateurs des fiefs militaires et Guérard avait exagéré la superficie des forêts. *L'état des paroisses et des feux de 1328* (Bibliothèque de l'École des Chartes, 1929) n'a pas relevé des feux fictifs, simples unités fiscales et n'a pas laissé de côté les feux exempts d'impôts : on peut donc multiplier le nombre de feux relevés par le moyen de personnes constituant un ménage. M. Lot fixe ce chiffre à 3,5 pour Paris et 5 pour le reste de la France, ce qui lui donne 12.213.500 habitants pour le territoire recensé, correspondant aux trois cinquièmes de la France actuelle. Si la même densité se retrouvait dans les régions non recensées, le territoire correspondant à la France actuelle aurait eu 20 à 21,8 millions d'habitants.

#### IV

##### DÉMOGRAPHIE MODERNE ET CONTEMPORAINE

Faute de place nous résumerons seulement ce que M. A. Meynier a dit des pertes des armées françaises sous le Consulat et l'Empire (1).

1<sup>o</sup> Le chiffre traditionnel — plus de 1.700.000 soldats de l'ancienne France, non compris les départements réunis, morts dans les guerres napoléoniennes — doit être écarté : c'est celui des hommes levés, qu'on a confondu avec celui des morts et tous les historiens postérieurs ont pieusement reproduit cette erreur sans songer à aucune vérification.

---

(1) L'étude de M. Meynier a d'abord paru dans la *Revue des Études napoléoniennes* en 1930, puis a fait l'objet d'un tirage à part : *Une erreur historique : les morts de la Grande Armée et des armées ennemies* (Paris, 1930, Les Presses Universitaires) qui a été rééditée en 1934 (*ibid*) sous le même titre, mais avec un important appendice qui sera utilisé ci-dessous.



2<sup>o</sup> Établissement d'un chiffre approximatif : a) tués et morts de leurs blessures, connus comme tels. Martinien (1) a donné la liste nominative des officiers rentrant dans ces deux catégories : 15.000 morts, dont 4.000 nouveaux Français ou officiers servant dans les troupes alliées; aux 11.000 autres doivent correspondre, si l'on admet 25 soldats présents au corps pour un officier, 275.000 soldats tués, ou plutôt un peu moins, le pourcentage des pertes étant plus fort parmi les officiers (les officiers morts dans les états-majors et services sont ici laissés de côté).

Bodart, dans son *Militär Historisches Kriegs-Lexicon*, donne les pertes des armées françaises par combat, le total, calculé plutôt trop haut, atteint 800.000 tués et blessés, ce qui suppose 200.000 tués, puisque dans la liste de Martinien on trouve 45.000 officiers blessés pour 15.000 tués. Puisqu'un cinquième des conscrits provenaient des départements réunis, le nombre des soldats tués originaires de l'ancienne France se réduirait à 160.000 (2).

b) Les disparus (3). Levasseur dans sa *Population française* donne un excédent de 354.000 décès masculins sur les décès féminins de 1805 à 1818, au lieu d'un excédent moyen de 3.000 par an. Ces 354.000 — 39.000 = 315.000 décès doivent correspondre aux pertes de guerre, qui comprendraient 160.000 tués et 155.000 disparus ou 220.000 tués et 95.000 disparus si l'on préfère aux chiffres de Bodart les calculs faits d'après Martinien.

Levasseur (*ibid*, t. III, p. 520) assure, d'après Raudot, que dans la population vivant en France le nombre des femmes excédait celui des hommes de 480.000 en 1806 (4) et de 1,051.000 en 1816. La différence de 571.000 devrait être diminuée de 100.000 correspondant au surplus des femmes en temps normal (5); le reste, 471.000, traduirait les pertes de guerre : 160.000 tués et 311.000 disparus (ou 220.000 et 251.000).

Tels étaient les chiffres, pas trop éloignés les uns des autres, auxquels était d'abord parvenu M. A. Meynier, mais il a ensuite repris la question. En 1816 ou 1817, Malartic et Pastoret écrivaient dans un rapport à la Chambre des Pairs : « Depuis 1792, un calcul approximatif, en comptant 100.000 hommes par an, porte à 2.200.000 le total des levées pendant vingt-deux ans de guerre. De ce nombre il ne reste pas 200.000 hommes existants; nous en avons perdu au moins 2 millions, sur lesquels le ministère de la Guerre ne peut nous fournir

---

(1) *Tableaux des officiers tués et blessés pendant les guerres de l'Empire*. Si l'on admet dans les 275.000 tués un cinquième de nouveaux Français, il resterait pour les anciens Français 275.000 — 55.000 — 220.000 tués.

(2) Oui si tous les corps étaient également employés. Si au contraire les attaques les plus dangereuses étaient confiées aux meilleures troupes, les coefficients de perte ont pu monter beaucoup plus haut pour certains corps formés d'anciens Français. Mais, dans l'ensemble, l'intérêt de cette rectification est secondaire et nous ne voulons pas y insister. Il importerait plus de savoir comment Bodart a établi ses chiffres et ce qu'ils valent.

(3) Si la réalité était entièrement connue, on ne devrait ajouter aux tués et morts de blessures que les morts de maladies, lesquels n'ont pas été comptés par M. Meynier : quand leur décès a été enregistré, ils ne sont cependant pas des disparus, car ce terme traduit seulement une ignorance. Au cours de la guerre il comprend tous ceux qui manquent à l'appel, sans qu'on sache s'ils sont morts, prisonniers ou déserteurs. Après la guerre on déduit de ce premier chiffre de disparus provisoires les prisonniers revenus de captivité pour obtenir le chiffre des disparus définitifs, le seul dont se préoccupe M. Meynier, et avec raison.

(4) Il n'a été fait en 1806 qu'une évaluation de la population et cette évaluation ne mérite pas grande confiance. Trouvait-on 480.000 femmes en excédent dans la France telle était en 1806 ou dans les anciennes limites?

(5) Il y a un surplus de femmes en temps normal, mais il existait déjà en 1806 : pourquoi de 1806 à 1816 se serait-il accru de 100.000 unités en dehors des pertes de guerre?

tout au plus qu'un million d'actes de décès. » M. Meynier estime qu' « il y aurait des remarques à faire sur ce texte et des réserves à y apporter », mais admet cependant le chiffre d'un million d'actes de décès existant au ministère de la Guerre (1). D'autre part, il compte 1.660.000 soldats de l'ancienne France ayant servi de 1800 à 1815, dont 700.000 survivants en 1815 — ce dernier chiffre d'après les rapports d'Hargenvilliers et de Davout (2). La différence, un million en chiffres ronds, représenterait les pertes des anciens Français de 1800 à 1815, dont 471.000 décès portés au registre de l'état-civil et 530.000 non portés et auxquels peut s'appliquer le terme de disparus (3). Ce chiffre serait intermédiaire entre celui de la tradition et celui qu'avait d'abord admis M. A. Meynier (4).

M. Meynier se propose de traiter plus complètement ces problèmes dans un ouvrage d'ensemble sur les armées de la République et de l'Empire : on nous permettra, en excusant les objections de détail que nous avons présentées en notes, de dire combien cette publication est attendue et quels dons de perspicacité et de flair a manifestés M. Meynier dans ces recherches si délicates.

Jean BOURDON.